



Verruyes, le 18 juin 2022

RÉUNION ORDINAIRE

Mes cher(e)s collègues,

Vous êtes prié(e)s d'assister à la réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 23 juin 2022 à 20H00
à la Mairie de VERRUYES**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, mes cher(e)s collègues, en mes sentiments les plus cordiaux.

**Le Maire,
Patrick CAILLET**

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Tarifs de location de salle du Saut pour les associations et les particuliers à partir du 1^{er} septembre 2022,
- 2/ Prise en charge de 50% des frais de remplacement du transformateur par DMC Loisirs au gîte vacances,
- 3/ Dématérialisation des actes à compter du 1^{er} juillet 2022,
- 4/ Achats et plantations d'arbres « Une naissance, un arbre »,
- 5/ Rémunération indiciaire 367/340 à la création des postes d'Adjoints Techniques Territoriaux au plan d'eau à 24/35^{ème} et 30/35^{ème},
- 6/ Rémunération indiciaire 452/396 de deux Maîtres-Nageurs sauveteur (BNNSA) à 32/35^{ème},
- 7/ Tarifs de cantine pour l'année scolaire 2022/2023,
- 8/ Tarifs de location des bancs et tables (tréteaux) au 1^{er} septembre 2022 gérée par la Commune
- 9/ Demande subvention par le TCG79 pour l'organisation du Triathlon du 1^{er} au 3 juillet 2022,
- 10/ Demande de subvention du fonds départemental d'aide aux jeunes (FDAJ),
- 11/ Achat d'équipements sportifs pour les activités de loisirs au plan d'eau (paddle, canoës kayaks, etc.).